

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation des programmes en géographie

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification**1. Introduction**

Les 6 et 7 novembre 2017, les professeurs Christian Bouchard, de l'Université laurienne, et Martin Simard, de l'Université du Québec à Chicoutimi, visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner les programmes en géographie et de donner leur avis au sujet de ces programmes. Les professeurs Bouchard et Simard remettaient leur rapport d'évaluation le 30 novembre 2017.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) et l'unité académique réseau de la discipline (UARD) de géographie ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Rappelons que ces deux programmes de géographie (spécialisation, majeure) font partie de la liste des « programmes à redéfinir ou abolir » dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par l'UARD de géographie, du rapport des évaluateurs externes Bouchard et Simard et des réactions du décanat de la FASS et de l'UARD de géographie à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation des programmes en géographie (B.A. spécialisation, B.A. majeure) ainsi que la mineure en géographie.

2. Réponse au mandat d'évaluation**2.1 Le contenu du programme et son évolution**

De façon générale, les évaluateurs constatent que les programmes de l'Université de Moncton apparaissent cloisonnés par discipline, malgré l'obligation d'une formation générale (OFG) qui devrait permettre aux étudiantes et aux étudiants d'être exposés à divers champs d'études (Rapport d'évaluation, p. 2). Dans ce même esprit, les évaluateurs observent que les trois campus de l'Université de Moncton semblent fonctionner en vase clos et les synergies possibles paraissent pratiquement totalement inexploitées. Pour reprendre les propos des évaluateurs Bouchard et Simard, « cette structure nous est apparue contraignante et peu propice à la multidisciplinarité, à l'utilisation optimale des ressources professorales et aux économies d'échelle sur le plan des activités d'enseignement » (Rapport d'évaluation, p.2).

Ceci est particulièrement problématique dans le cas de la géographie à la lumière du fait que les thématiques et expertises des trois campus pourraient certainement être fédérées afin de développer un programme dont l'originalité, l'attractivité et la pertinence seraient au diapason des besoins de nos étudiantes et étudiants ainsi que de la communauté.

M. Bouchard et M. Simard constatent que « l'évaluation s'effectue dans un contexte de crise » (Rapport d'évaluation, p. 1). En effet, les statistiques d'inscription et de diplomation dans ces programmes sont à un niveau critique (voir tableau en annexe) et ces programmes se trouvent sur la liste des programmes à redéfinir ou abolir dans le rapport de planification académique institutionnelle.

Ceci nous amène à cette première et principale recommandation :

Recommandation 1

Tel qu'explicité dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification, que les programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) et de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie) soient redéfinis ou abolis.

Il est important de rappeler que le rapport de planification académique de la FASS remis au VRER en janvier 2016 recommandait l'abolition des programmes de spécialisations en sciences humaines et sociales (incluant la spécialisation en géographie) et la mise en place d'un cheminement avec distinction. Ces recommandations trouvent écho dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs. Mentionnons que l'UARD de géographie (rapport d'autoévaluation, p. 14) ne s'objecte pas à l'abolition de la spécialisation en géographie et son éventuel remplacement par une majeure avec distinction. Bien évidemment, une réflexion sérieuse sur un cheminement avec distinction en géographie ne peut se faire tant que la majeure en géographie n'a pas été redéfinie. C'est dans ce contexte que le reste du présent document concerne uniquement la majeure en géographie et, indirectement, la mineure en géographie.

L'équipe professorale a entrepris les démarches pour redéfinir la majeure en géographie en une majeure en *territoire et environnement*. Les évaluateurs externes ont été assez aimables pour donner leur avis sur ce projet qui, selon eux, « se veut plus proche des besoins sociétaux, des milieux professionnels et des thèmes de recherche contemporains » (Rapport d'évaluation, p.6). Ceci étant dit, ils expriment de sérieuses préoccupations quant à la structure de cette « nouvelle » majeure (Rapport d'évaluation, p.7).

Recommandation 2

Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, que l'on prenne en considération les recommandations des évaluateurs externes, plus particulièrement celles qui portent sur :

- 1) *L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche;*
- 2) *L'accroissement du nombre de cours appliqués ou à vocation professionnelle;*
- 3) *La synergie des trois campus;*
- 4) *Les occasions d'apprentissage expérientiel dans le cadre de cours réguliers (ex. sorties de terrain);*
- 5) *Les titres des cours afin de s'assurer qu'ils sont plus explicites et attractifs;*
- 6) *L'interdisciplinarité et le décloisonnement du programme en insérant des cours qui portent sur le développement régional, les études territoriales et les études de l'environnement.*

Il va de soi que des changements aussi substantiels auraient des répercussions sur la mineure en géographie et la mineure en sciences de l'environnement dont les banques de cours devraient nécessairement être revues.

2.2 La direction et les ressources professorales

À l'Université de Moncton, la géographie et l'histoire sont regroupées au sein d'un seul département. Cette coexistence ne semble pas causer de problèmes particuliers, mais ne semble pas être une valeur ajoutée. D'autre part, les évaluateurs considèrent que cette façon

traditionnelle de combiner ces deux disciplines va à l'encontre de la tendance évolutive de la géographie à se rapprocher des disciplines des sciences naturelles (biologie, géologie, physique, etc.) ou des sciences appliquées (environnement, développement régional, aménagement du territoire) (Rapport d'évaluation, p. 3). Ces commentaires pourront certainement alimenter la réflexion facultaire quant à la structure d'une éventuelle École de l'environnement et de son impact sur la structure départementale actuelle.

L'équipe d'évaluation considère que le corps professoral affiche une bonne diversité d'expertises malgré le petit nombre de professeures et professeurs (UMCM : 4; UMCE : 1; UMCS : 1). À cet égard, un rapprochement des expertises des trois campus serait assurément bénéfique pour toutes les parties en présence en plus de permettre un gain d'efficience au niveau institutionnel.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

De façon générale, les évaluateurs observent que les enseignements sont appréciés de la part des étudiantes et des étudiants. Le faible nombre d'étudiantes et d'étudiants ne semblent pas créer de climat de morosité et ne poserait pas trop de problèmes d'ordre pédagogique (Rapport d'évaluation, p. 4).

Nonobstant la qualité des ressources disponibles à la bibliothèque Champlain, les évaluateurs considèrent que des locaux, laboratoires, logiciels et équipements sont vieillots, voire désuets. Ceci est susceptible, à moyen et à long terme d'avoir des incidences négatives sur la qualité de la formation.

Recommandation 3

Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, qu'une réflexion soit faite sur les besoins en matière d'infrastructure et d'équipements afin d'assurer l'arrimage des ressources matérielles aux besoins du programme redéfini.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluateurs externes témoignent du fait qu'il semble y avoir un sentiment de satisfaction étudiante assez généralisé en ce qui a trait à la formation reçue.

Ceci étant dit, un examen plus approfondi des plans de cours du programme démontre une grande variabilité au point de vue de la précision des objectifs d'apprentissages qui y sont présentés. Le règlement universitaire 8.12 sur le plan de cours qui a été adopté par le Sénat académique l'an passé va certainement contribuer à corriger ces lacunes.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Selon les informations recueillies, il ne fait aucun doute que l'appui aux étudiantes et aux étudiants en géographie est excellent. Aux dires de ces derniers, le corps professoral est très disponible et accueillant. Par conséquent, les étudiantes et les étudiants interviewés se sont dits satisfaits de l'encadrement reçu, et ce, dans les trois campus (Rapport d'évaluation, p. 5).

Un point fort souligné par l'équipe d'évaluation est la qualité des services offerts par la Bibliothèque Champlain. Ils ont été particulièrement impressionnés par la présence d'une bibliothécaire attitrée au programme afin d'assurer un service personnalisé aux étudiantes et aux étudiants tout au long de leur cheminement (Rapport d'évaluation, p. 5).

2.6 La RDC et sa contribution

Il est inutile de répéter ici les arguments qui militent en faveur de l'impact positif des activités de recherche, développement et création (RDC) sur la qualité de l'enseignement. Les évaluateurs ont peu commenté la RDC en géographie outre le fait que les professeurs, particulièrement les plus jeunes, sont actifs en recherche (Rapport d'évaluation, p. 6). Il est impératif que toute éventuelle redéfinition de la majeure en géographie permette aux étudiantes et aux étudiants de s'intégrer à des travaux de recherche et soit l'occasion de sortir de la salle de classe pour vivre des expériences de terrain qui enrichissent leur formation.

2.7 Les programmes et le milieu

Les quelques étudiantes et les étudiants interviewés considèrent que la formation qu'ils ont reçue est pertinente dans le cadre de leur emploi. Ceci étant dit, la précarité du programme de majeure est symptomatique d'un arrimage précaire entre le programme et le milieu d'où la nécessité de rapprocher l'éventuel programme de majeure redéfini aux besoins sociétaux, aux milieux professionnels et à des thèmes de recherche contemporains (Rapport d'évaluation, p. 6).

3. Conclusion

Tel qu'en témoignent les statistiques d'inscription et de diplomation placées en annexe, les difficultés de la géographie à l'Université de Moncton sont importantes et récurrentes. L'UARD semble bien au fait de cette situation et a déjà commencé le travail de remplacer la majeure en géographie par une majeure en *territoire et environnement* (Rapport d'autoévaluation, p.13). Des changements sont prévus à la banque de cours et aux préalables ainsi qu'au tronc commun. Les évaluateurs externes expriment de sérieuses réserves quant à la structure proposée de la « nouvelle » majeure (Rapport d'évaluation, p. 7). Il faudra s'assurer que ces changements ne sont pas que cosmétiques. À cet effet, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche partage les propos du doyen de la FASS selon lesquels « l'avenir de la géographie à l'Université de Moncton passe effectivement par une telle révision [de la banque de cours] qui partira pour ainsi dire « de zéro » » (Réaction du décanat de la FASS au rapport des évaluateurs externes, p.2).

Une réflexion plus large a également été lancée sur la faisabilité d'une École de l'environnement bifacultaire (Faculté des sciences – FASS) afin de fédérer l'ensemble des expertises des trois campus autour de cette thématique interdisciplinaire qui constitue un des trois axes de développement de la *Stratégie institutionnelle de recherche*.

En somme, il faut applaudir l'attitude constructive de l'UARD et de la FASS dans ce dossier. Plusieurs idées sont sur la table. Elles méritent d'être peaufinées et opérationnalisées dans le contexte particulier de l'Université de Moncton. Il ne fait aucun doute qu'un programme amélioré sur le plan de l'image, à caractère plus appliqué et de nature interdisciplinaire, pourrait certainement intéresser un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants et permettre de répondre aux besoins sociétaux grandissant en matière d'environnement et de développement durable.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Tel qu'explicité dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification, que les programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) et de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie) soient redéfinis ou abolis.

Recommandation 2

Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, que l'on prenne en considération les recommandations des évaluateurs externes, plus particulièrement celles qui portent sur :

- 1) L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche;*
- 2) L'accroissement du nombre de cours appliqués ou à vocation professionnelle;*
- 3) La synergie des trois campus;*
- 4) Les occasions d'apprentissage expérientiel dans le cadre de cours réguliers (ex. sorties de terrain);*
- 5) Les titres des cours afin de s'assurer qu'ils sont plus explicites et attractifs;*
- 6) L'interdisciplinarité et le décroisement du programme en insérant des cours qui portent sur le développement régional, les études territoriales et les études de l'environnement.*

Recommandation 3

Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, qu'une réflexion soit faite sur les besoins en matière d'infrastructure et d'équipements afin d'assurer l'arrimage des ressources matérielles aux besoins du programme redéfini.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
des programmes en géographie**

Programme	INSCRIPTIONS					DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS				
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Géographie (spécialisation – temps plein)	2	1	1	1	1	1	1	-	-	-
Géographie (majeure – temps plein)	6	7	3	6	6	1	-	1	1	2
Géographie (majeure – temps partiel)	0	0	1	0	0	-	-	-	-	-
Géographie (mineure – temps plein)	17	11	11	6	5	7	5	6	7	1
Géographie (mineure – temps partiel)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Registrariat (U de M)